

DÉPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

## Commune de LAPALUD

Arrondissement  
de CARPENTRAS

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES

### Délibérations du conseil municipal

N° 028-2024

Séance du 11 avril 2024

*L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune, régulièrement convoqué par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Césarine SAUVADON, Maire Adjointe,*

**Etaient présents** : GUARINOS Jean-Marc, BONIFACY Sylvie, BOUCK Philippe, SAUVADON Césarine, MISERERE Gérard, CALEGARI Virginie, ROBIN Christophe, LAMBERTIN Jean-Pierre, HAMMER Laurence, KERBRAT Isabelle, ZENDRINI Mercedes, MOREL Stéphane, SARDO Nicolas, CONTESSOTTO Sophie, HERMITANT Tamara, GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, DOMERGUE Stéphan.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

SOUVETON Anne-Marie ayant donné procuration MISERERE Gérard  
AIOSA Fabrice ayant donné procuration à MOREL Stéphane  
SAUVADE Sandrine ayant donné procuration à KERBRAT Isabelle  
PARET Frank ayant donné procuration à BONIFACY Sylvie  
CARPENTRAS Henri ayant donné procuration à AMAYA Y RIOS Estelle  
SBABTI Samira ayant donné procuration à GRAPIN Jean-Louis

**Absents excusés** : SOLEILHAC Aline, DEFFES Jean-Marc et Hervé FLAUGERE, Maire absent au moment du vote

**OBJET : Adoption du Compte Administratif 2023 du budget communal**

**Rapporteur** : Monsieur Jean-Marc GUARINOS

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Césarine SAUVADON, examine le Compte Administratif de la Commune - Exercice 2023, dressé par Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire.

Les résultats du Compte Administratif 2023 de la Commune, en conformité avec le compte de gestion du receveur, présentent un excédent de fonctionnement de 714 564,17 euros et un déficit d'investissement de 128 953,38 euros, soit un excédent global de clôture de 585 610,79 euros.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le Compte Administratif 2023 de la Commune.

Monsieur Hervé FLAUGERE, Maire de LAPALUD est sorti de la salle au moment du vote.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**Ouï l'exposé,**

**Après en avoir délibéré,**

**A la majorité.**

**Par 19 voix pour, 00 abstention et 05 voix contre (GRAPIN Jean-Louis, AMAYA Y RIOS Estelle, pouvoir de CARPENTRAS Henri, pouvoir de SBABTI Samira et DOMERGUE Stéphan)**

**-ADOpte** le Compte Administratif du budget communal – Exercice 2023.

Date de convocation : 29 mars 2024

Date d'affichage : 29 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de Conseillers présents : 18

Nombre de Conseillers ayant donné un pouvoir : 06

Nombre de votants : 24

Voix pour : 19

Voix contre : 05

Abstention : 00

Pour extrait conforme

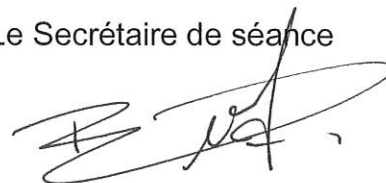
Maire-Adjointe, Présidente de séance



Césarine SAUVADON



Le Secrétaire de séance



Sylvie BONIFACY